

## FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

# Déficit : l'alerte avait été donnée

**Le litige avec l'ONSS qui va coûter 38 millions à la Fédération : c'était écrit... Mais le gouvernement a préféré ne pas y prêter attention.**

● **Emmanuel HUET**

**U**n déficit plus élevé que prévu à la Fédération Wallonie-Bruxelles ? Laurent Henquet, député MR, ne veut pas en entendre parler. Si la Fédération bouclera son compte 2016 avec un déficit d'au moins 270 millions d'euros, ce n'est pas faute d'avoir alerté le gouvernement.

La semaine dernière, André Flahaut semblait surpris par les éléments nouveaux qui allaient plonger un peu plus la Fédération dans le rouge. Alors que le budget prévoyait déjà un déficit de 200 millions, il passait à 270. En cause, un contentieux vieux de 27 ans concernant les cotisations sociales du personnel de l'enseignement catholique pour l'année 1989. Ce vieux dossier traînait mais il vient de trouver une issue juridique. Issue défavorable à la Fédération qui devra dépenser 38 millions supplémentaires. Autre mauvaise surprise : le saut d'index qui génère des dépenses pour une cinquantaine de millions d'euros. « Je

*suis un peu énervé, lâche Laurent Henquet. Comment la Fédération n'a pas prévu ces litiges dans son budget alors qu'elle savait qu'elle allait perdre ? Pour le saut d'index, il était aussi prévu par le Bureau du plan. »*

La Cour des comptes avait donné l'alerte il y a plusieurs mois. Et Laurent Henquet avait relayé l'inquiétude. Notamment via une question écrite en novembre 2015. Au ministre du Budget, André Flahaut, il demandait : « *Des mesures seront-elles prises en 2016 afin qu'au niveau comptable, le compte général de la Communauté française puisse inclure des provisions pour risques et charges en raison des risques encourus et définis ci-dessus ?* » Et ces risques, il évoquait clairement « *plusieurs litiges opposant la Communauté à des tiers sont encore actuellement en cours, mais les derniers jugements ou arrêts permettent toutefois d'entrevoir une issue financière défavorable pour le ministère.* » Bref, la Fédération avait déjà dû passer à la caisse pour les années 1984-1988 et il n'y avait pas de raison qu'elle y échappe pour l'année 1989. « *Je ne comprends donc pas quand il se dit 'étonné'.* »

## **Pas de réponse à sa question**

S'il y a eu question, alors il devrait y avoir réponse. Et peut-être que la réponse aurait pu fournir des éléments précisant pourquoi le gouvernement et le ministre du Budget n'ont pas tenu compte de ces

éléments pour confectionner un budget fidèle à la réalité annoncée. « *Je n'ai pas eu de réponse à ma question. Puis, on n'en tient pas compte dans le budget. Et ensuite, on se montre étonné. Il ne faut pas pousser...* »

Laurent Henquet ne s'enflamme pas sur l'absence de réponse. Il dit même comprendre que les ministres n'ont pas toujours le

temps. Mais ici, une réponse aurait permis de s'inquiéter des alertes émises par le député qui ne faisait que relayer l'analyse de la Cour des comptes... ■